

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 107 (1956)

Heft: 4

Artikel: Quelle est la constitution physique des meilleurs ouvriers forestiers finnois?

Autor: Vestrinen, Emil

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-764800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

heure environ, a également une sensible influence sur le poste main-d'œuvre. Il est donc possible, dans les terrains moins difficiles, d'arriver à des prix unitaires plus réduits.

Dans ce qui précède on a brièvement décrit un nouveau système de protections contre les avalanches. On ne peut naturellement pas en tirer de conclusions générales, car comme jusqu'à présent, la région où doivent être exigées les protections, permettra seule de fixer le choix du système et de déterminer le coût des installations. Cependant, lorsque les conditions sont favorables aux systèmes de filets en câbles d'acier, les frais de construction relativement faibles, obtenus pour les protections vraiment difficiles du «Jostizug» de Riemenstalden, montrent qu'à l'avenir il faudra également prendre en considération ce nouveau type de construction.

Quelle est la constitution physique des meilleurs ouvriers forestiers finnois ?

Par M. *Emil Vestrinen*, conservateur des forêts, Helsinki

(Oxf. 355.1)
(07.3)

Les 71 meilleurs bûcherons ayant participé en 1945 et en 1954 aux concours de bûcheronnage organisés par l'Etat finlandais ont fait l'objet d'une intéressante étude. A l'Institut finnois d'hygiène du travail, les docteurs en médecine O. E r ä n k ö et J. K a r v o n e n les ont examinés pour déterminer leur typologie et leur constitution. Le résultat de cet examen a été publié en 1954 par le périodique «Duodecim». Indiquer quelles ont été les méthodes utilisées et les mesures effectuées nous mènerait trop loin. Un point cependant mérite d'être mentionné. Pour rendre plus évidentes les relations existant entre la constitution physique des bûcherons et les résultats du concours, on a cherché à calculer le coefficient de corrélation existant entre la complexion des ouvriers et leur travail. Cependant, les résultats atteints par chacun des bûcherons n'ont pu être directement comparés. Forme du tronc, pente du terrain, présence ou absence de sous-bois variaient d'un arbre à l'autre. Ces différences furent éliminées grâce à l'emploi de facteurs calculés et appliqués par une commission de forestiers compétents. Il est bien évident que la constitution est sous de nombreux rapports directement fonction de la stature et que cette dernière joue par conséquent un grand rôle dans le rendement du bûcheron. On a éliminé l'influence de la taille en exprimant en pour-cent de celle-ci les différentes dimensions du corps, telles que longueur des bras ou largeur des épaules.

Dans les recherches, la constitution du bûcheron a été comparée à celle de sportifs ayant des points communs avec lui: les coureurs de fond et les athlètes pratiquant les lancers. Une course à pied d'une certaine durée demande de l'endurance et l'emploi de la hache fait travailler les

mêmes muscles qu'un lancer. Sous certains rapports — taille et poids, largeur de la poitrine, des épaules et du bassin, circonférence du bras et des cuisses — la constitution moyenne du bûcheron se situe entre celle du coureur de fond et celle de l'athlète pratiquant les lancers. Ce dernier a la même profondeur de poitrine que l'ouvrier forestier; elle est plus grande que chez le coureur de fond. Le bûcheron est principalement caractérisé par une main large et courte; sa constitution est plus robuste que celle du Finnois moyen.

Pris en groupe, les maîtres bûcherons finnois ont les caractéristiques suivantes: taille assez élancée, torse, cuisse et bras plutôt longs, jambes et avant-bras relativement courts, main grande et bassin relativement



Un ouvrier finlandais écorçant un épicéa. Lors du concours, il a façonné 30,1 stères en 19 h 30. Actuellement, les bois ronds sont écorcés par des machines

étroit, musculature harmonieusement développée. Le groupe n'est pas homogène; il y a même d'assez fortes différences en son sein, puisqu'une partie importante des concurrents avait une taille plus faible que celle du Finnois moyen.

Si l'examen a prouvé que la constitution et la largeur de la main jouent un grand rôle dans le rendement d'un bûcheron, elle a également montré que celui-ci est influencé par d'autres facteurs. L'entraînement et certaines qualités morales ont une plus grande importance que de petites différences de constitution.

En novembre 1954, près de l'institut sportif Vierumäki, 24 bûcherons sélectionnés ont de nouveau pris part au 6^e concours national de bûcheronnage. Eux aussi ont été examinés et le résultat de ces nouvelles recherches sera probablement publié sous peu. Il intéressera peut-être nos

lecteurs de savoir que lors de cette manifestation. le premier concurrent a façonné 32,05 stères en 19 heures et demie, le second 30,5 stères, le troisième 30,2 stères. Le dixième pouvait encore s'enorgueillir d'avoir façonné 28,8 stères, ce qui prouve bien que le concours fut sévèrement disputé.

Mentionnons pour terminer que la plupart des travaux de bûcheronnage sont exécutés actuellement par des machines. Tronçonneuses, tracteurs, machines à planter, bennes-chargeuses, etc., jouent maintenant un très grand rôle dans les travaux forestiers en Finlande.

MITTEILUNGEN · COMMUNICATIONS

Bemerkungen zur Holzmarktlage¹

Von *J. Keller*

Der Rundholzverkauf im Inland aus der Ernte 1955/56 geht, vor allem beim Nadelholz, seinem Ende zu. Auf der andern Seite stehen wir unmittelbar vor dem Sommergeschäft der Schnitt- und Hobelwaren. Es rechtfertigt sich daher, im Marktgeschehen einen kurzen Halt einzuschalten, um den Standort zu bestimmen, der sich am besten aus den zurückliegenden Tatsachen und der Beurteilung der möglichen oder wahrscheinlichen Entwicklung der nächsten Zukunft ergibt.

In einem Kurzreferat kann unmöglich eine umfassende Marktanalyse vorgenommen werden. Die nachfolgenden Ausführungen beschränken sich daher im wesentlichen auf das Nadelholz. Das ist um so gerechtfertigter, als diese Holzartengruppe mit ihrem Anteil von über 80 % dem Holzmarkt Gesicht und Prägung gibt und der Laubholzmarkt, bis jetzt wenigstens, in der Schweiz alle Merkmale eines ruhigen Verlaufs aufwies. Allen, die an der Entwicklung der schweizerischen Holzwirtschaft aktiv Anteil nehmen, ist das harte und zähe Ringen um die Schaffung einer Marktordnung im Laufe des Sommers 1955 sicher noch in Erinnerung. Als endlich Ende Oktober des letzten Jahres die Unterzeichnung der Vereinbarung für die Gestaltung des Fi/Ta-Nutzholzmarktes 1955/56 durch alle maßgebenden Verbände der Wald- und Holzwirtschaft stattfand, ging eine Erleichterung durch die Reihen der «Hölzernen», die aber vom Bangen darum gedämpft war, ob wohl die Vereinbarung die in sie gesetzten Erwartungen erfüllen werde. Wenn auch schließlich weitgehend über den Sinn und Zweck der Vereinbarung im Laufe der Verhandlungen Einigkeit erzielt werden konnte, wichen doch die Erwartungen der Partner in wesentlichen Punkten zu Beginn der Verkaufskampagne immer noch voneinander ab. Das Ziel einer Markt- und Preisregelung besteht meiner Meinung nach darin, die Grundlagen dafür zu schaffen, daß während einer Verkaufsperiode die zu Beginn vereinbarten Preise gehalten werden; das heißt, der Zweck der Vereinbarung liegt in der Stabilität, in stabilen

¹ Kurzreferat an der Generalversammlung des Verbandes schweizerischer Hobelwerke in Zürich vom 16. März 1956.